

## PROGRAMME

### MODULE « TRONC COMMUN N° 1 »

- **Distinguer** les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- **Enoncer** les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures...).
- **Donner** les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- **Citer** les zones d'environnement et donner leurs limites.
  - Identifier les limites et les zones d'environnement.
- **Décrire** le principe d'une habilitation.
- **Donner** la définition des symboles d'habilitation.
  - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- **Lister** les prescriptions associées aux zones de travail.
- **Citer** les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
  - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
  - S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

### MODULE « BO / HOV »

- **Nommer** les acteurs concernés par les travaux.
- **Nommer** les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.).
  - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
  - Appliquer les prescriptions.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

### ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habiliter ou non l'opérateur.



## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4  
du Code du Travail

### Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-11  
du Code du Travail

### Opérations électriques :

Norme NF C18-510








## OBJECTIF

- À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître les dangers de l'électricité
    - analyser le risque électrique
    - intégrer la prévention dans l'organisation du travail
  - mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
  - connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



Restauration Hébergement

**LIEUX DE LA FORMATION**

OUI	OUI	<p><b>BTP CFA ARDENNES</b> 134, Grande Rue 08430 POIX-TERRON Contact : Edgar BARREIRA edgar.barreira@btpcfa-grandest.fr 03 24 37 34 34</p> 
OUI	OUI	<p><b>BTP CFA AUBE</b> 34, rue Danton 10150 PONT-SAINTE-MARIE Contact : Emmanuelle SAVOYEN emmanuelle.savoyen@btpcfa-grandest.fr 03 25 81 01 46</p> 
OUI	OUI	<p><b>BTP CFA MARNE</b> 31, avenue Hoche - BP 1030 51686 REIMS Cedex 2 Contact : Emilie MARY emilie.mary@btpcfa-grandest.fr 03 26 85 05 26</p> 
OUI	OUI	<p><b>BTP CFA MEURTHE-ET-MOSELLE ET MEUSE</b> 1, rue Nicolas Pierson - ZAC du Breuil 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex Contact : David SIMONET david.simonet@btpcfa-grandest.fr 07 72 50 19 61</p> 
OUI	OUI	<p><b>BTP CFA VOSGES</b> 30, rue de la Gare 88380 ARCHES Contact : Bernard BINAMÉ bernard.biname@btpcfa-grandest.fr 03 29 32 72 29</p> 

**PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**  
Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le Réfèrent handicap du lieu de formation.

Mise à jour le 12/12/2022

## MODALITÉS DE LA FORMATION

### PUBLIC

Personnel opérant dans le domaine de la Basse Tension, appelé à effectuer des travaux d'ordre non électriques (exemples : façadier, couvreur, agent d'entretien...).

### PRÉREQUIS

- Aucun prérequis
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT.
- Équipements de protection individuels

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

#### Un livret est remis à chaque stagiaire :

- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien (Edition EDISER®)
- ou Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique (Edition DIAXENS®)

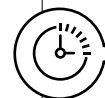
### DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte Habilitation électrique individuelle.

### DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans



#### DURÉE

7 heures



#### DATES

nous consulter



#### TARIF

nous consulter

#### POSITIONNEMENT

- Obligatoire  
 Non nécessaire

#### FORMATEUR

Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

#### TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif